

Consultation des détails des modules

Base pratique professionnelle 1 - FOAVA1

Code du module:	FOAVA1
Unité capitalisable:	Prise en charge de clients 1 (EDUC1)
Profession:	Auxiliaire de vie - adultes
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

<div style="border: 1px solid black; width: 30px; height: 30px; display: flex; align-items: center; justify-content: center; margin: 0 auto;">1</div>	<p>L'apprenti est capable de se renseigner au sujet de l'institution et de son concept interne sous les aspects de son domaine d'activité personnel spécifique de manière à être en mesure de les respecter.</p> <p>Note maximale: 6</p>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti est capable de décrire la structure ainsi que le concept interne de l'établissement sous l'aspect de son domaine d'activité personnel.• L'apprenti est capable de décrire l'application du concept et d'avancer des exemples concernant la manière dont il exerce ses activités professionnelles quotidiennes. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a correctement décrit la majorité des informations importantes concernant l'institution ainsi que le concept interne sous l'aspect de son domaine d'activité personnel.• Les exemples avancés étaient cohérents.	

2

L'apprenti est capable de se renseigner au sujet des règles internes de l'établissement de manière à être en mesure de respecter et il agit d'une manière responsable sous les aspects de la déontologie et de l'éthique.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti considère les règles internes de l'établissement.
- L'apprenti considère des consignes en matière de déontologie et d'éthique.

SOCLES

- L'apprenti a respecté la majorité des règles.
- L'apprenti a respecté la protection des données ainsi que la confidentialité.

3

L'apprenti est capable d'effectuer l'observation d'un bénéficiaire dans des circonstances concrètes en se référant aux cas étudiés en cours.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti décide d'observer un bénéficiaire indiqué dans des circonstances concrètes.
- L'apprenti est capable d'expliquer sa décision.
- L'apprenti opte pour la fiche d'observation la plus rentable dans les circonstances correspondantes.
- L'apprenti note l'ensemble des points importants sur la fiche d'observation et il mentionne les sources correspondantes.

SOCLES

- Les explications étaient en majorité cohérentes.
- L'apprenti a opté pour une fiche d'observation correspondant aux circonstances sous l'aspect des points les plus importants.
- L'apprenti s'est appliqué à noter les points les plus importants et il a produit des explications concernant ses méthodes ainsi que les sources quand il y a été invité.

4

L'apprenti est capable de prendre connaissance de sa mission au sein de l'institution et de la désigner correctement, afin de s'intégrer dans une équipe.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti décrit sa mission au sein de l'institution.
- L'apprenti est capable d'expliquer ses droits ainsi que ses devoirs, il les observe et il respecte ses domaines d'activité.
- L'apprenti est capable d'adopter une attitude respectueuse, discrète et polie à l'égard des bénéficiaires, de l'équipe et de ses supérieurs.

SOCLES

- L'apprenti connaît ses droits et ses devoirs essentiels ainsi que son domaine d'activité et il les a respectés dans une large mesure.
- L'apprenti s'est appliqué à adopter une attitude respectueuse, discrète et polie.

5

L'apprenti est capable de documenter les travaux qu'il a effectués sous guidance.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de documenter les activités qu'il a exercées d'une manière brève, précise et objective sous guidance.

SOCLES

- L'apprenti a établi la documentation sous guidance d'une manière compréhensible et objective dans une large mesure.

6

L'apprenti accepte des critiques constructives exprimées par le bénéficiaire, par l'équipe et par son supérieur et il est capable de rectifier ses méthodes.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'accepter des critiques constructives et il s'applique à modifier son attitude.
- L'apprenti est capable de constater des erreurs et il s'applique à les rectifier.
- L'apprenti adapte son attitude en fonction des circonstances correspondantes.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement réagi à la majorité des critiques constructives.
- L'apprenti a constaté des erreurs manifestes et il a proposé des améliorations.
- L'apprenti a rectifié la majorité de ses erreurs.